

 [Pour imprimer, cliquer ici](#)

Point sur les avancées des négociations en cours dans le cadre du mouvement de grève

■ La situation au septième jour de grève

Hier, mardi 24 mars, s'est déroulée la première journée de réunion du Comité Central d'Entreprise en séance extraordinaire.

Lors de cette séance la direction de Radio France a commencé de développer **le projet stratégique de l'entreprise qu'elle veut mettre en place dans le cadre du prochain COM** apportant ainsi des réponses aux questions posées par les représentants du personnel.

Les directeurs se sont succédés pour présenter le contexte économique de l'entreprise à l'horizon 2019 et **les différents leviers de transformation de l'entreprise qui doivent assurer le développement de Radio France et le retour à l'équilibre.**

Après une présentation détaillée de la situation financière de Radio France pour la période 2015/2019 et les hypothèses de retour à l'équilibre, ont été exposés :

- la stratégie numérique de Radio France,
- l'analyse de l'évolution de ses ressources propres,
- les hypothèses concernant l'avenir de la direction de la musique
- un point sur la gestion du chantier de réhabilitation appuyé par la présentation de l'expert missionné en septembre 2014 par les ministères de la Culture et de la Communication et du Budget et qui sera présenté au prochain Conseil d'administration de Radio France.

Les projets relatifs aux antennes sont exposés ce jour dans la continuité de la séance débutée hier.

En parallèle, les négociations pour sortir de la grève se poursuivent. La direction a ainsi fait de nouvelles propositions mardi en fin de journée que vous retrouverez intégralement ci-dessous, les organisations restant sur leurs positions initiales.

Extrait du dernier projet de relevé de décisions du mardi 24 mars

- *La réforme du service Propreté est abandonnée ; les équipes de Radio France en charge du nettoyage continueront à intervenir dans les bureaux.*
- *La direction rappelle qu'il n'existe aucun projet d'externalisation au sein du service Accueil et sécurité et la direction en relation avec la DRH travaillera sur l'amélioration des conditions de travail des équipes concernées.*
- *La direction rappelle que les préconisations issues de l'audit des modes de production restent du domaine du projet tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une procédure de consultation devant les IRP La méthode retenue jusqu'alors doit être complétée d'une réflexion partant des chaînes, des programmes. C'est pourquoi la direction propose :*
 - *L'avant-projet de rattachement hiérarchique des chargés de réalisation et des techniciens d'antenne est abandonné.*
 - *La réflexion sur l'évolution de nos modes de productions doit être portée au plus près des équipes qui les fabriquent. A cet effet :*
 - *Une présentation de l'audit des modes de production sera réalisée par Bearing Point aux organisations syndicales représentatives*
 - *A la suite de cette présentation, un groupe de réflexion, composé d'un directeur de chaîne, d'un représentant de la DGATTN, de la DPP, de la DNM et de la Direction de la Documentation, réfléchira avec un collaborateur expert appartenant à chacune de ces Directions sur l'évolution éventuelle des modes de production selon les besoins de chaque chaîne. Une synthèse sera réalisée ensuite et menée par un représentant de la Présidence.*
- *Concernant les stations locales du réseau France Bleu, la direction rappelle que France Bleu est un réseau amené à se développer pour répondre à un besoin de maillage du territoire et ce, pendant toute la durée du prochain COM. Toutefois, si une ou plusieurs stations locales devaient être créées cela ne pourrait se faire avant 2018.*
- *Concernant les formations musicales, une personnalité qualifiée, indépendante et reconnue du monde de la musique sera chargée*
 - *d'étudier les avantages et inconvénients de chacune des hypothèses présentées au CCE et aux représentations permanentes des formations musicales qui seront étroitement associées à la réflexion ;*
 - *de participer ainsi à l'enrichissement du projet artistique.*